



PROFILS ASSURÉS

Toute personne souhaitant bénéficier d'une assistance et protection juridiques, pour elle-même et sa famille, dans le cadre de sa vie privée et de sa relation avec son employeur.



CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

France métropolitaine



GARANTIES

Informations sur les règles de droit applicables et conseils sur la conduite à tenir, intervention amiable ou judiciaire, avec prise en charge des éventuels frais et honoraires de justice jusqu'à 20.000€ par année d'assurance, en cas de litige intervenant dans les domaines suivants :

- › Consommation
- › Vacances
- › Activités sportives
- › Santé
- › Administration
- › Usurpation d'identité et atteinte à l'e-réputation
- › Véhicules
- › Habitation
- › Fiscalité
- › Succession
- › Litige avec son employeur



LES "PLUS" AMI 3F

- › Couvre un grand nombre d'événements de la vie privée
- › Couvre certains litiges pouvant opposer l'assuré à son employeur
- › Quelle que soit la nature du litige rencontré, une hotline (numéro unique) répond à l'assuré du lundi au vendredi, de 9h à 20h et le samedi de 9h à 12h